



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français 

## Décès d'un salarié invalide : quelles conséquences ?

Vérifié le 22 octobre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Si la personne qui perçoit une pension d'invalidité décède, **l'ayant droit** (<https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R52183>) peut percevoir le **capital décès** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3005>).

L'époux survivant ou l'épouse survivante a également droit à une **pension de veuf ou de veuve** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2981>) si lui-même ou elle-même est invalide et âgé(e) de moins de 55 ans.

### Textes de référence

- **Code de la sécurité sociale : articles L313-1 à L313-6**  (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006156079&cidTexte=LEGITEXT000006073189>)